



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

PARC NATIONAL DE CONKOUATI-DOULI





SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU PARC	3
LA VISION POUR LE PARC	7
PRINCIPALES RÉALISATIONS 2021/2022	
CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	9
PROTECTION & SÉCURISATION	12
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	16
GESTION & GOUVERNANCE	20
INFRASTRUCTURES & LOGISTIQUE	24
MÉCANISMES DE FINANCEMENT	26
PERSPECTIVES 2023	28
BILAN FINANCIER	30

PRÉSENTATION DU PARC



Aire protégée
de Catégorie II
de l'**IUCN**



Site Ramsar
(zone humide
d'importance
internationale)



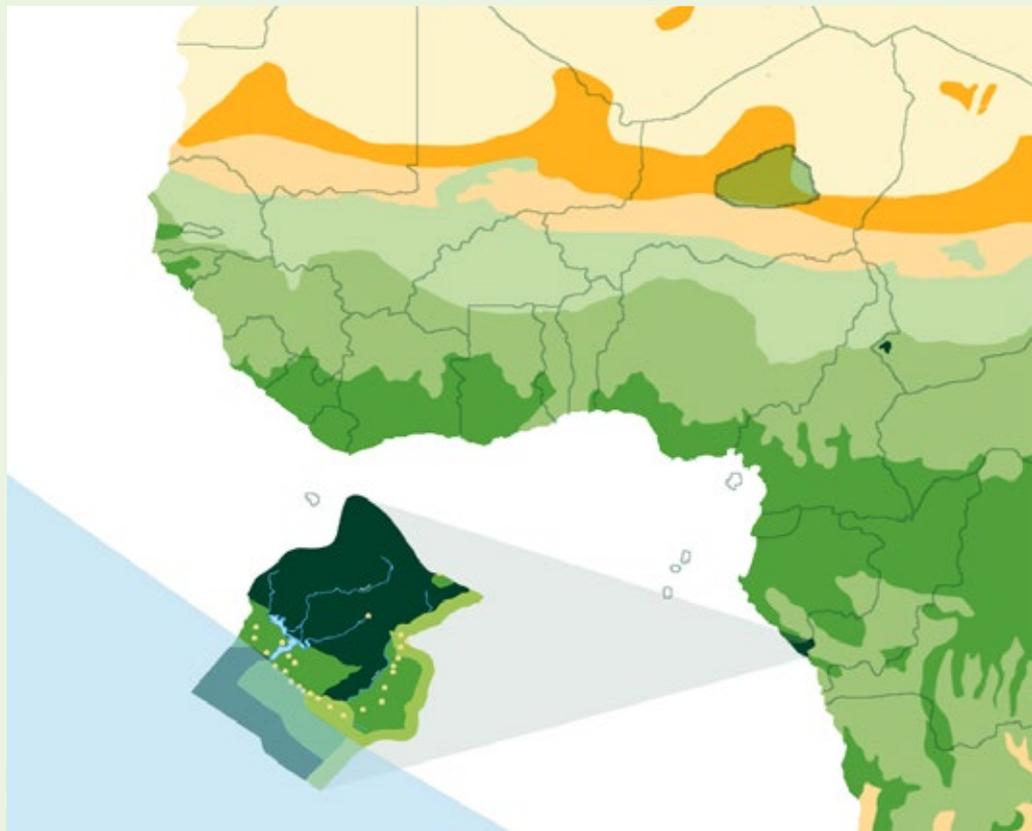
Inscrit sur la
liste indicative
du Patrimoine
Mondial de
l'**UNESCO**

Superficie

Total **5050 km²**

3833 km² partie terrestre

1217 km² partie marine



ECOSYSTÈMES (BIOMES)

- Golfe de Guinée (écosystème marin)
- Mosaïque forêt-savane congolaise de l'Ouest
- Forêts côtières atlantiques équatoriales

ESPÈCES FAUNIQUES CLÉS EN DANGER

EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION

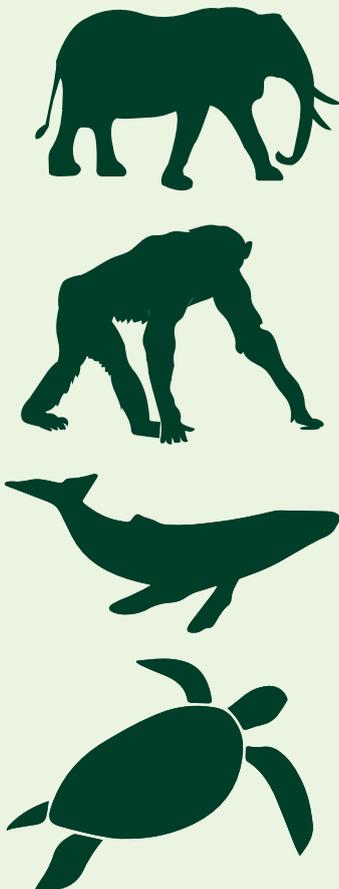
gorille des plaines de l'ouest, tortue imbriquée,
dauphin à bosse de l'Atlantique

EN DANGER

cercocèbe à collier blanc, chimpanzé d'Afrique
centrale, pangolin commun, pangolin géant

VULNÉRABLE

tortue luth, tortue olivâtre, lamantin, hippopotame,
mandrill, pangolin tétradactyle, panthère



HISTORIQUE DU PARC NATIONAL DE CONKOUATI-DOULI

2021



DÉMARRAGE ACCORD DE GESTION DE NOÉ



2019



APPEL D'OFFRE DU GOUVERNEMENT DU CONGO
> NOÉ EST SÉLECTIONNÉ

2018



FIN DE COGESTION DE WCS



2000



FIN DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'UICN
DÉBUT DE COGESTION DE WCS



1999



CRÉATION DU PARC NATIONAL
DE CONKOUATI-DOULI - 504,000 HECTARES

1994



DÉBUT D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'UICN

1980



CRÉATION DE LA RÉSERVE DE FAUNE DE CONKOUATI
300,000 HECTARES

LES HABITANTS DU PARC

Le Parc National de Conkouati-Douli (PNCD) comprend une **zone d'écodéveloppement avec 7000 personnes** réparties dans 30 villages. Les populations qui occupent la plaine côtière, sont principalement des **pêcheurs**. Dans la partie nord-est du parc les habitants vivent de l'**exploitation forestière** pour le bois de chauffe, le charbon et les planches ligneuses, de l'**extraction artisanale de l'or et de la cassitérite**, de la cueillette et de la production de **manioc**. L'**agriculture** et l'**élevage** sont peu développés et principalement pour la subsistance, dans les deux secteurs. Il manque généralement l'accès à l'**eau courante**, l'accès à l'**électricité** et la **couverture téléphonique** à certains endroits. La zone est également confrontée à un **manque d'enseignants**, générant un faible niveau d'éducation et un manque d'accès au soin avec des **centres de santé en mauvais état**, une pénurie de personnel, de médicaments et de matériel médical. Seulement 5% de cette population est officiellement employée, principalement pour la gestion du parc, l'extraction de **potasse** et l'accueil des touristes.



-  Zone Tampon
-  Zone d'écodéveloppement
-  Zone intégralement protégée

0 12,5 25 50 Km



A close-up, high-resolution photograph of a gorilla's face. The focus is on the eyes and the nose. The eyes are a deep, warm brown color and are looking directly at the camera. The skin is dark and wrinkled, with some small, light-colored specks scattered across it. The nose is large and dark, with visible nostrils. The text "LA VISION" is overlaid in the center of the image in a bold, white, sans-serif font.

LA VISION

LA VISION POUR LE PARC

Le **12 avril 2021**, Noé a signé un accord de partenariat avec le gouvernement congolais pour la gestion du **Parc National de Conkouati-Douli** pour une période de **20 ans**. La vision pour la durée de ce mandat est que le parc devienne un refuge intact et protégé pour la **biodiversité** emblématique d'Afrique centrale au profit des communautés locales et populations autochtones, et de l'atténuation du changement climatique.

La vision pour les 5 premières années est d'améliorer **l'état de conservation du parc**, d'avoir une meilleure connaissance de la densité des principales espèces terrestres et marines qui le peuplent, et d'assurer leur protection avec le **soutien des communautés locales**.

D'ici **2026**, Noé a pour objectif de mettre en place les infrastructures indispensables au parc, agrandir le quartier général, développer les moyens logistiques, renforcer les équipes de protection terrestre, créer une équipe de surveillance marine, établir un état des lieux écologique, intégrer les populations dans la gestion du parc, et **améliorer l'accès aux services sociaux de base** (éducation, santé, etc.). En plus, des mécanismes de génération de revenus devraient contribuer au financement de la gestion du parc, via un programme de crédits carbone et le développement du tourisme.

Pour y parvenir, les opérations peuvent être divisées en :

6 PILIERS

1

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Suivis écologiques, amélioration des connaissances, plans d'actions par espèce

2

PROTECTION & SÉCURISATION

Lutte anti-braconnage et surveillance

3

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Implication dans la gestion, amélioration des conditions de vie

4

GESTION & GOUVERNANCE

Partenariats, ressources humaines, finance, communication

5

INFRASTRUCTURES & LOGISTIQUE

Investissement & fonctionnement

6

MÉCANISMES DE FINANCEMENT

Génération de revenus & levées de fonds



PRINCIPALES

RÉALISATIONS

2021-2022



CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



🐾 SURVEILLANCE AÉRIENNE

Un survol du parc a été effectué en ULM pour repérer d'anciennes pistes forestières, la présence d'**activités illicites** et identifier l'emplacement d'un potentiel **camp de surveillance** au cœur du parc.

L'utilisation des **drones** a permis la localisation d'un premier bai (clairière humide) avec beaucoup de traces de passages d'animaux, qui constitue un potentiel site pour l'observation de la faune à partir d'un mirador.

Un survol en drone a été effectué également pour évaluer l'étendue de la **déforestation à l'intérieur du parc**, notamment pour les cultures du manioc dans la zone d'écodéveloppement.

🐾 SUIVI DES CAMÉRAS PIÈGES

Quinze caméras pièges ont été placées à 8 endroits stratégiques pour faire un premier inventaire sur la présence-absence des espèces et l'**état des populations** (juvéniles, blessures, etc.).

🐾 AUTRES SUIVIS ÉCOLOGIQUES

Après une saison particulièrement sèche, l'**embouchure de la lagune** de Conkouati s'est refermée début septembre. Ce phénomène associé à l'arrivée de fortes précipitations a provoqué l'inondation de plusieurs villages et a eu un impact sur l'**équilibre écologique de la lagune**.

La stagnation, le réchauffement et la baisse du taux de salinité des eaux mettaient en danger les mangroves. La diminution de l'oxygène dans l'eau a provoqué également la mort de nombreux poissons et l'eau est devenue insalubre. Avec l'appui logistique du parc, de l'association Help et de la sous-préfecture de Nzambi, **50 ouvriers des villages inondés ont creusé** à la pelle pendant plusieurs jours pour rétablir la **communication de la lagune** avec l'océan.

Le niveau de l'eau a baissé en une nuit de 1,40 m et la lagune a retrouvé son équilibre au rythme des marées.

Pose d'une caméra-piège dans le coeur du parc (voir ci-dessous)





PARTENARIATS

Plusieurs partenaires interviennent à l'intérieur du parc encadrés par des conventions de partenariat (MoU, protocoles d'accord), notamment :

JANE GOODALL INSTITUTE



utilise la zone est du parc comme site de **réintroduction des mandrills et chimpanzés** recueillis dans leur sanctuaire de Tchimpounga et met à disposition une unité de surveillance canine (voir Protection ci-dessus). En septembre 2022, 10 nouveaux mandrills (5 mâles et 5 femelles) ont été remis en liberté. Quatre d'entre eux sont équipés de colliers émetteurs pour permettre leur suivi.

HELP CONGO



(Habitat Ecologique et Liberté des Primates) s'occupe d'un **sanctuaire de chimpanzés** (4 îles) et un site de réintroduction (le Triangle). HELP a fait un inventaire faunique à l'aide des caméras pièges dans le site du Triangle et a déployé d'autres initiatives telles que la mise en place de l'apiculture et le nettoyage de certaines plages du parc.

RENATURA



assure **le suivi des tortues marines** durant la saison des pontes d'octobre à mars. Ses équipes sont installées dans 6 campements sur les plages du parc. En octobre et novembre, 68 tortues prises dans les filets artisanaux de pêcheurs ont été relâchées par les agents de Renatura. Le parc soutient cette association à travers un **appui financier** pour la rénovation de ses infrastructures, et un appui logistique pour le ravitaillement des équipes.

ENSAF



Le parc a également accueilli 5 étudiants de l'**ENSAF (École Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie)** en 3ème année de licence en stage pendant 3 mois.



PROTECTION & SÉCURISATION



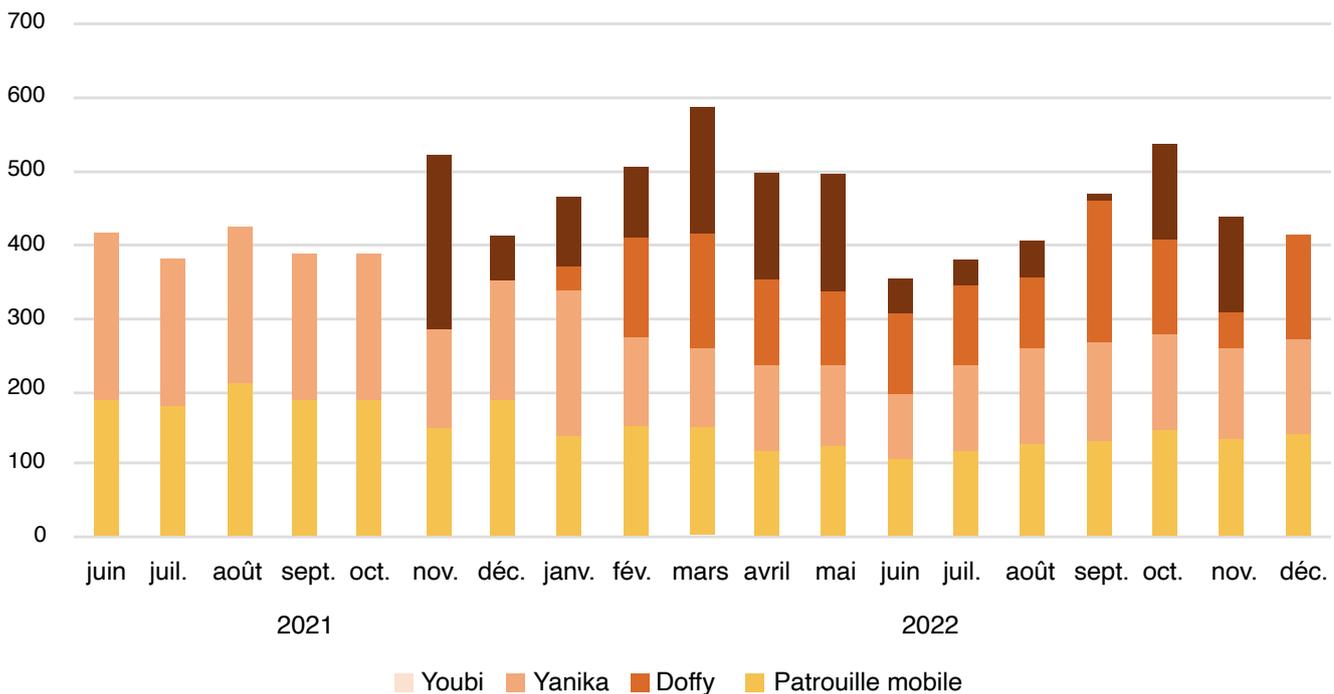
EFFORTS DE PATROUILLE

L'effort de patrouille s'est concentré sur :

- les **postes de contrôle fixes** le long des principales routes d'accès (Yanika & Youbi),
- le long de la **rivière** donnant accès aux camps d'exploitation **minière** (Doffy) en 2022
- les **patrouilles mobiles** dans tout le parc.

Au total l'effort de patrouille est :

- entre **380 et 600 hommes/jours** par mois
- 5000 hommes/jours par an, effectué par une équipe de 30 personnes, passant en moyenne 20 jours sur le terrain par mois, appuyé par l'unité canine du Jane Goodall Institute en moyenne pour 4 jours par mois.



Les **saisies d'animaux braconnés** (voir tableau suivant) restent élevées tout au long de l'année malgré la sensibilisation. Il s'agit d'animaux abattus et **transportés vers la ville** pour le commerce, qui n'incluent pas ceux chassés pour la subsistance des populations locales. De même, l'**exploitation illégale du bois** à des fins commerciales est récurrente à l'intérieur du parc, impliquant les autorités et commerçants à Pointe Noire. La **saisie de 1529 planches** n'est qu'un exemple de l'ampleur de ce trafic contre lequel le parc va déployer plus de moyens en 2023.

RÉSULTATS DES EFFORTS DE PROTECTION		TOTAL
Animaux braconnés saisis	Nombre d'animaux, toutes espèces confondues	1001
Animaux capturés vivants et relâchés	crocodiles vivants	28
	tortues vivantes	23
	autres espèces vivantes	7
Armes saisies	armes	8
	munitions	74
	câbles	404
Exploitation forestière	planches saisies	1529
Exploitation minière	camps démantelés	34
	cassérite / or saisis (en kgr)	430
	personnes expulsées	115
Pêche illégale	pêcheurs sensibilisés/refoulés	20
Suivi juridique	braconniers arrêtés	3
	braconniers sensibilisés	4

🛡️ L'EXPLOITATION MINIÈRE

L'exploitation minière est une **menace majeure pour l'intégrité du parc**, avec 800 personnes dans la zone intégralement protégée recensées en novembre 2022. L'impact sur les **sols** et les **cours d'eau** ainsi que le **braconnage** et la **coupe de bois** associés sont dévastateurs. Pour évacuer ces personnes (en majorité des étrangers), un appui des forces de maintien de l'ordre de l'Etat congolais est nécessaire. Les actions entreprises sont :

Août 2021 : Une **note** a été transmise sur l'ampleur des activités d'exploitation minière à l'Agence Congolaise pour la Faune et les Aires Protégées.

Septembre 2021 : Des patrouilles fluviales ont démarré pour bloquer le ravitaillement des campements miniers illégaux.

Janvier 2022 : Le campement Doffy a été installé pour assurer un blocage permanent du ravitaillement des miniers.

Mai 2022 : Sur les recommandations du Conseil d'Administration du parc, une fiche concernant les exploitations illégales dans le parc a été envoyée à **Madame la Ministre de l'Économie Forestière** pour obtenir une intervention des forces de maintien de l'ordre.

Juillet 2022 : Une mission a été effectuée dans le secteur nord accompagnée de 3 chefs de villages pour impliquer les communautés dans la sécurisation du parc et recueillir de nouvelles données sur les exploitations minières dans la zone intégralement protégée.

Octobre 2022 : À la demande du gouvernement, une nouvelle mission d'identification des exploitations illégales a été réalisée et des lettres d'avertissement pour inciter les exploitants illégaux à quitter la zone intégrale avant le 30 novembre ont été distribuées aux deux sous-préfets et aux chefs de villages des districts de Nzambi et de Madingo-Kayes.

Novembre 2022 : Une saisie exceptionnelle de 430 kg de cassitérite a été faite sur une embarcation revenant de la zone intégralement protégée du parc, un signal fort pour dissuader les commanditaires.



Miniers dans un campement illégal au coeur du parc



Saisie d'armes, gibier, cannabis, et cigarettes de contrebande

MISE EN PLACE D'UNE PROTECTION MARINE

- Le Directeur du parc a participé à un événement majeur sur la sécurité maritime du Golfe de Guinée (VIP DAY Grand Africa Nemo 2022) avec pour objectif de renforcer la collaboration entre les états riverains et d'améliorer leur niveau opérationnel en matière de **lutte contre la pêche illégale, la piraterie, la pollution maritime et les trafics illicites**. Le Directeur a pu rencontrer tous les partenaires et autorités concernés pour discuter de l'organisation de patrouilles mixtes de la marine nationale congolaise et des écogardes du Parc National de Conkouati-Douli en 2023.
- **Une extension de la partie maritime est prévue.** Le parc voit ainsi sa surface marine actuelle de 121 700 ha s'étendre à 427 500 ha, augmentant la superficie totale du parc à 795 500 ha, et rendant la mise en place d'une surveillance maritime encore plus importante.
- Un bateau a été commandé, et des fonds ont été sécurisés pour le recrutement d'une **équipe de protection marine**. Des missions en mer sont prévues à partir de mi-2023.



DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE



👉 IMPLICATION DANS LA GESTION DU PARC

Les activités de Noé au Congo ont permis l'emploi de **41 collaborateurs locaux** :

- 12 agents logistiques
- 18 agents de protection
- 11 agents de protection mis à disposition par le gouvernement congolais

Les **recrutements** se font en priorité au niveau local, et en particulier **dans les communautés riveraines**.

De même, l'emploi temporaire a régulièrement procuré une activité aux populations du parc :

- 12 manœuvres (4 femmes) pour la réhabilitation du QG (3 mois)
- 50 manœuvres pour l'ouverture de l'embouchure (5 jours)
- 6 manœuvres pour appuyer les équipes du parc afin de nettoyer les cours d'eau
- 12 manœuvres pour l'ouverture de pistes (3 jours)





👏 INVENTAIRE DES BESOINS PRIORITAIRES

Depuis le démarrage des activités de terrain fin 2021, Noé a rencontré toutes les **parties prenantes du parc** pour établir des relations, comprendre quels sont les besoins prioritaires ainsi que les activités économiques et de subsistance à accompagner. Des réunions ont été organisées avec les **sous-préfectures des deux districts concernés Nzambi et Madingo Kayes**, les associations locales **Agedurene, Nature et Développement**, les groupements de **femmes de Bondi**, les **chefs** de villages et les chefs de quartier. Plusieurs échanges ont eu lieu également avec les **pêcheurs** artisanaux des villages côtiers.

✋ PRIORITÉS RETENUES

- **Agriculture** : intrusion des éléphants dans les plantations, faible fertilité des sols, manque de transport pour l'écoulement des produits.
- **Pêche** : diminution des ressources halieutiques par la pêche industrielle.
- **Cueillette / élevage** : diminution des produits issus de la cueillette, manque de connaissances sur l'élevage.
- **Santé** : il existe 8 structures sanitaires dans le parc et sa périphérie (4 par district) dont un centre médical à Nzambi et à Madingo Kayes, mais il y a un manque généralisé de matériel médical et les bâtiments se trouvent dans un état souvent dégradé.
- **Éducation** : 19 écoles primaires existent ainsi qu'un collège d'enseignement secondaire dans le district de Nzambi. Les écoles manquent de matériels éducatifs et la plupart des bâtiments sont vétustes.
- **Accès à l'eau courante** : dans les 31 villages du Parc National de Conkouati-Douli, la totalité des 40 forages est en panne, faute de suivi et d'entretien.

✋ PREMIÈRES ACTIONS

- **Conflits humain-faune** : intervention d'une patrouille pendant une semaine afin de quantifier les dégâts causés par les éléphants dans les villages de la limite est du parc. Le parc a également mis en place des projets pilotes pour l'atténuation des conflits hommes-éléphant en utilisant des phéromones d'abeilles, mais sans résultats probants pour le moment.
- **Education** : des planches de bois ont été offertes par le parc pour la réfection de l'école de Ngoumbi, notamment pour les portes, les fenêtres et le mobilier. Des élèves de CM2 des villages de Tandou Goma, Mpela, Sialivakou et Ngoumbi ont été transportés à travers la lagune en barques pour passer leur examen d'entrée en 6ème au collège d'enseignement secondaire de Nzambi.
- **Accès à l'eau** : Une équipe d'experts a été envoyée dans les villages du parc pour estimer les coûts de réhabilitation des forages. Les travaux débuteront début 2023.

à gauche : élèves de l'école de Ngoumbi

50 manœuvres des villages inondés ont creusé à la pelle pendant plusieurs jours pour rétablir la communication de la lagune avec l'océan (voir ci-dessous).





GESTION & GOUVERNANCE

Cette aire protégée n'avait pas été accompagnée par un partenaire depuis 4 ans. Noé et le gouvernement du Congo ont mis en place un nouvel **organe de gouvernance** ainsi qu'une **unité de gestion** de cette aire protégée.

👁 MISE EN PLACE DES ORGANES DE GOUVERNANCE

AVRIL
2021

Signature de l'**accord de partenariat** entre Noé et l'état Congolais pour une période de **20 ans**

OCTOBRE
2021

Cérémonie de présentation du partenariat pour la gestion du parc à la préfecture de Loango et officialisation de la nomination du **Directeur de l'unité de gestion du parc, Jean-Mathieu Laboureur**, et du **Directeur adjoint, Nicaïse Ngoulou** (en présence du Préfet du Kouilou, de la délégation du Ministère de l'Économie Forestière, des autorités et institutions locales, des partenaires, des chefs de villages).

AVRIL
2022

Tenue de la 1ère session ordinaire du **Conseil d'Administration du parc** à Pointe Noire, constitué de 8 membres, 4 désignés par Noé, 2 désignés par le gouvernement congolais et 2 membres des communautés locales.

Le directeur du parc et les parties prenantes locales



👁 MISE EN PLACE DE L'UNITÉ DE GESTION

- Direction : ● Recrutement du **Directeur du parc**, son adjoint et l'Assistant du programme.
- Protection : ● **27 personnes engagées**, dont 18 agents de protection recrutés localement et 9 agents issus du gouvernement mis à disposition du parc
- Recrutement du **Chef du Département protection & sécurisation**, mis à disposition par le gouvernement
 - Recrutement du **Conseiller protection** apportant une expérience internationale
- Mécanismes de financement : ● **2 agents de tourisme** ont été recrutés pour accueillir les visiteurs dans le parc, collecter les droits d'entrée, et ont été installés dans le bureau d'accueil touristique nouvellement construit.
- Fonctions supports : ● Recrutement du **Responsable administratif et financier**
- Recrutement de **10 agents d'appui** au quartier général (QG) pour l'entretien, la sécurité, le nettoyage et le guidage

Au total, le parc compte aujourd'hui **45 collaborateurs permanents** dont 41 collaborateurs nationaux (11 agents mis à disposition par le **Ministère de l'Économie Forestière**). Les tenues ont été fournies au personnel sauf pour les collaborateurs en charge de la protection du parc pour lesquels les tenues ont été commandées.

Ci-dessous : une partie de l'équipe du Parc National de Conkouati-Douli



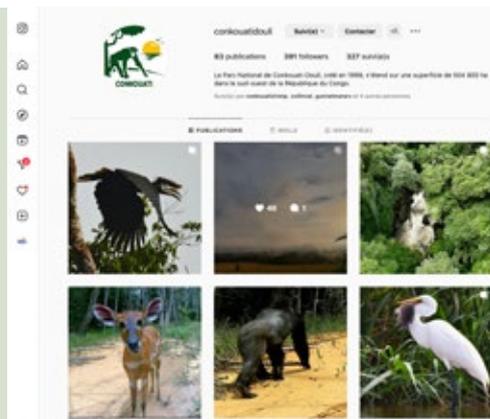


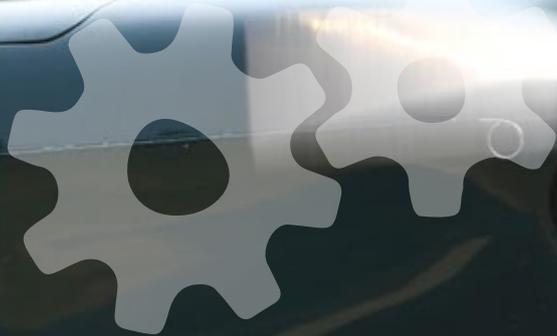
👁️ DÉVELOPPEMENT DES OUTILS DE GESTION ET DE COMMUNICATION

Les outils de gestion suivants ont été développés :



- Un rapport d'activité annuel dédié au parc
- L'identité visuelle du parc (logo, charte graphique)
- Une lettre d'information dédiée au parc (à partir d'octobre 2022)
- Une plaquette et une vidéo de présentation du parc
- Un plan d'affaires quinquennal 2022-26 et un nouveau pour 2023-27
- Présence sur les réseaux sociaux (ex. Insta : @conkouatidouli)
- Un site web récemment renouvelé : www.parcspdenoe.org





INFRASTRUCTURES & LOGISTIQUE

En avril 2021, le quartier général du parc était **inhabitable** et seul un ancien véhicule était disponible pour la gestion du parc. Pour démarrer les activités, les actions suivantes ont été mises en œuvre :

⚙️ INFRASTRUCTURES

- **Réhabilitation du quartier général (QG)** y compris un système d'adduction d'eau (2 forages à 100m de profondeur) et la **réfection entière du réseau électrique** alimenté par des panneaux solaires et un groupe électrogène (22 KVa)
- Finalisation de la **construction d'un pôle d'écogardes** proche du QG pour 30 personnes avec un espace commun, sanitaires séparés pour hommes et femmes, alimenté par énergie solaire
- Location d'un nouveau bureau et d'une case de passage à Pointe Noire
- Réhabilitation d'un pont sur un affluent de la rivière Loukani permettant l'accès au secteur nord du parc

⚙️ LOGISTIQUE

- 2 voitures Landcruiser neuves, 1 voiture Hilux d'occasion, 4 motos, 2 moteurs hors-bord (40CV) et 2 drones ont été achetés et mis en service.
- Une ancienne voiture Landcruiser et 2 bateaux du parc ont été remis en état.
- Avec l'appui de l'association HELP, des réparations ont été effectuées pour colmater la coque du bac de Noubi (seul moyen d'entrer dans le parc, sous gestion de l'État).

2021



2022



Construction d'un pôle d'écogardes proche du QG



COURTILLET-DOULI
ENTRÉE DANS LE PARC

la première nuit
par nuit supplémentaire

la première nuit
par nuit supplémentaire

de location ne seront pas acceptés,
et leur après de location.

sont destinés à contribuer aux
à un développement économique.

collaboration obtenus

à Parc de Conkouati-Douli
Service du Parc



MÉCANISMES DE FINANCEMENT

GÉNÉRATION DE REVENUS

Le Parc National de Conkouati-Douli a un **fort potentiel touristique** mis en évidence par la demande croissante de touristes en provenance de Pointe Noire et du reste du Congo. Aujourd'hui **4 opérateurs touristiques se trouvent dans et autour du parc**. Pendant la dernière année, le parc a coordonné et encadré les activités touristiques par :

- La collecte et l'archivage des informations sur les produits touristiques proposés par les opérateurs et la fréquentation touristique.
- La construction d'un **poste de tourisme** et le **recrutement de deux agents de tourisme** (1 homme et 1 femme) basés au poste de contrôle de Yanika pour assurer l'accueil des visiteurs et la collecte des droits d'entrée.

En 2022, le parc a accueilli **460 touristes et a généré environ 4800 euros** de revenus à travers les droits d'entrée. La répartition de ces fonds entre le gouvernement, les communautés et le parc est encore en cours de réflexion. Même si ces revenus restent encore limités, il faut également y ajouter les emplois créés par ces opérateurs et la vente des produits par les communautés. A travers la construction de ses propres infrastructures et l'**appui au tourisme communautaire**, le parc compte augmenter les revenus générés par le tourisme dans le futur.

Le fort potentiel de **séquestration du carbone** par le parc offre également un potentiel mécanisme de financement pour sa gestion. Afin de mieux cerner ce potentiel, Noé a signé un accord avec **Treevive** pour mener une étude de faisabilité pour la **génération des fonds à travers la vente de crédits carbone**.



FUNDRAISING

Les contributions de la **communauté internationale** pour la gestion durable de ce patrimoine d'importance mondiale restent la principale source de revenus, comme pour la plupart des aires protégées dans le monde, considérées comme des **biens publics**. Ces derniers 18 mois Noé a pu signer des contrats avec 7 bailleurs différents totalisant plus 2,5 millions d'euros. Il s'agit notamment de bailleurs institutionnels (**AFD, UE, GEF**), de fondations privées (**Elephant Crisis Fund, Fondation Segré**) et d'entreprises basées à proximité du parc.



PERSPECTIVES 2023

OBJECTIFS 2023

Suite aux investissements réalisés en 2022, l'année 2023 s'annonce prometteuse. **Le budget et le personnel seront doublés**, la protection marine et la génération des revenus par le parc à travers le **tourisme** et le **carbone** seront mises en œuvre. Les équipes de la protection et du développement communautaire agiront ensemble pour trouver l'équilibre entre **sécurisation et utilisation durable des ressources naturelles**. L'enjeu reste de sauvegarder le parc le plus riche en biodiversité du Congo tout en créant des opportunités de développement pour les populations locales. Voici les **objectifs** par département pour 2023 :

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Un suivi des espèces phares est élaboré et permet le développement des mesures spécifiques de conservation de ces espèces.

Indicateurs clés : Les activités de suivi écologique des tortues marines, cétacés et lamantins sont mises en place en collaboration avec des partenaires experts.

PROTECTION & SÉCURISATION

L'équipe de protection terrestre est renforcée pour assurer une sécurisation de la partie terrestre du parc et une équipe de protection marine est mise en place pour diminuer la pêche illégale.

Indicateurs clés : (i) L'effort de patrouille terrestre des écogardes augmente de 30% comparé à 2022 et le nombre de mineurs illégaux dans le parc a diminué de 80%, (ii) un total de 50 écogardes (terrestres + marins) sont opérationnels.

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Un cadre de concertation fonctionnel, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et un soutien au développement local contribuent à la valorisation de l'image du parc auprès des communautés.

Indicateurs clés : (i) Un cadre de concertation communautaire est mis en place, (ii) au moins 20 forages villageois sont réhabilités et (iii) les premières activités d'appui aux filières vertes sont mises en œuvre.

GESTION & GOUVERNANCE

Noé a une représentation à Brazzaville, ses actions sont connues par le gouvernement congolais et toutes les procédures administratives nécessaires pour la bonne exécution des activités sont mises en place.

Indicateurs clés : (i) Représentant national est recruté, (ii) l'accord de Siège est obtenu et (iii) les documents de gestion sont validés par le Conseil d'administration.

INFRASTRUCTURES & LOGISTIQUE

Les infrastructures, la logistique et le personnel mis en place permettent le fonctionnement de tous les départements de l'UGP.

Indicateurs clés : (i) Le QG de Conkouati peut loger au moins 9 collaborateurs cadres, 30 gardes et (ii) 1 bateau marin, 5 voitures, 3 bateaux fluviaux et 10 motos sont opérationnels pour permettre aux départements du parc d'accomplir leur mission.

MÉCANISMES DE FINANCEMENT

Des nouveaux financements et la génération des premiers revenus permettent de financer les activités prévues.

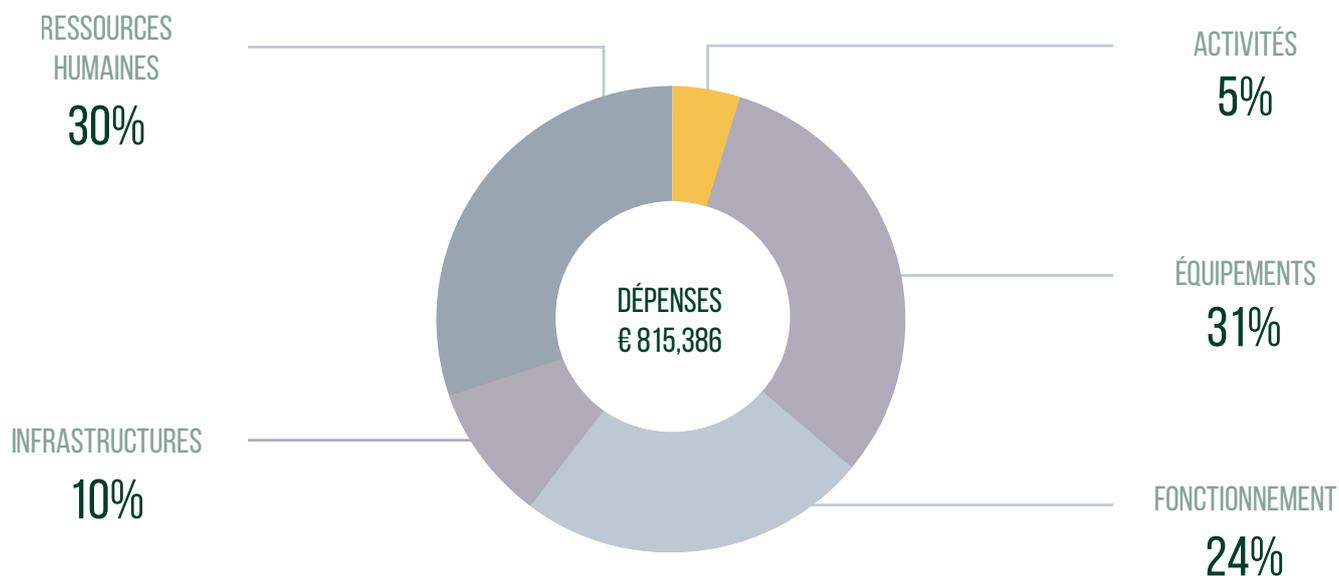
Indicateurs clés : (i) Au moins 4 nouveaux financements sont sécurisés, (ii) les premiers revenus de l'activité touristique sont générés et (iii) une étude de faisabilité pour la vente de crédits carbone est finalisée.



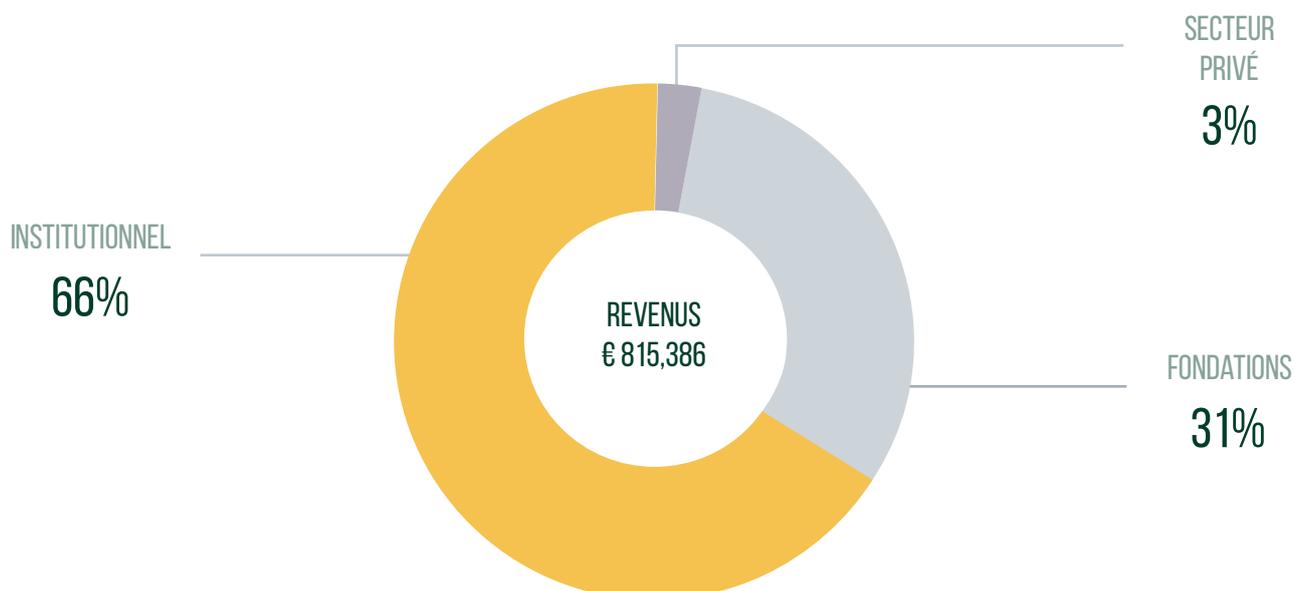
**BILAN
FINANCIER
2022**

INVESTISSEMENTS 2021-2022

\$ DÉPENSES



\$ NATURE DES FONDS





Noé est une association de protection de la nature d'intérêt général et à but non lucratif, créée en France en 2001.

En deux décennies, Noé a développé une variété de programmes de sauvegarde de la biodiversité en France et à l'international. Suite à un **partenariat avec African Parks** en 2018, Noé a créé un programme spécial dédié à la gestion déléguée d'aires protégées, appelé **Parcs de Noé**.

L'objectif de Parcs de Noé est de contribuer à la **gestion durable des aires protégées à travers un modèle de gestion déléguée, impliquant responsabilité et redevabilité, pour préserver la biodiversité, assurer la sécurité et soutenir le développement local**. Dans ce modèle, les gouvernements sont responsables des cadres législatifs et des objectifs nationaux mais font appel à des partenaires pour assumer la responsabilité de la gestion à long terme des opérations quotidiennes et de la planification des activités des zones protégées. Ces dernières années, Parcs de Noé a assumé la responsabilité de la gestion de trois parcs en Afrique - la réserve de Termit Tin-Toumma au Niger, la réserve de faune de Binder Léré au Tchad et le parc national de Conkouati-Douli en République du Congo.



Parcs de Noé est soutenu techniquement par le programme incubateur d'African Parks.



CONSERVATION
INTERNATIONAL



EARTHTRANGER



Direction Jean-Mathieu Laboureur
Téléphone +242 06 780 0932
site www.parcspdenoe.org
Courriel parcs@noe.org
Bureau 21, rue de la République
13001 Marseille - France